



## **Charte de la communauté éducative du lycée charlemagne de Pointe-Noire:**

- I. Appartenir à la communauté éducative du lycée Charlemagne, c'est reconnaître la valeur du travail scolaire comme instrument de construction de la personnalité. Le travail peut permettre d'échapper aux déterminismes extérieurs, sociaux ou économiques et c'est par le travail que les élèves non seulement acquièrent des savoirs et des compétences académiques, mais développent les qualités humaines qui les préparent à devenir des citoyens à part entière et des acteurs responsables dans le monde où ils vivront adultes.

Le règlement intérieur est d'abord fait pour assurer aux élèves les meilleures conditions de travail et les inciter à ne pas en oublier la valeur fondatrice.

Entre familles et personnels du lycée, un dialogue permanent doit exister pour qu'un climat studieux soit la règle, dans l'établissement comme dans les activités extérieures liées au travail scolaire.

- II. Etre élève du lycée Charlemagne c'est accepter comme valeur fondatrice celle du libre jugement. Un esprit bien fait est à même d'avoir un jugement plus libre.

Pour réussir dans la vie, l'acquisition progressive de l'autonomie est indispensable, à commencer par l'autonomie de la pensée. C'est le rôle de toute la communauté éducative d'aider les élèves à développer progressivement leur esprit critique et leur capacité à juger rationnellement.

- III. Se former au lycée Charlemagne c'est rechercher une éducation équilibrée, visant à développer de manière harmonieuse et complémentaire les composantes intellectuelles, affectives et physiques de la personnalité. C'est aussi vouloir concilier l'épanouissement personnel dans le respect de la morale.

- IV. S'inscrire au lycée Charlemagne c'est s'engager au respect de l'autre, dans son intégrité physique et morale et dans ses convictions personnelles, politiques, religieuses ou culturelles.

Pour garantir ce respect de l'autre, dans une communauté aussi diverse que celle de notre établissement, l'expression publique des convictions personnelles doit être évitée au sein du lycée, que ce soit oralement, par écrit, par le comportement ou par le port de signes distinctifs ostentatoires. C'est là le vrai sens de la laïcité, valeur inscrite au cœur de la communauté éducative.

- V. Le lycée Charlemagne c'est aussi le cadre de l'apprentissage de l'entraide et de la solidarité. Le travail scolaire ne doit pas enfermer un élève dans l'isolement et le goût d'une compétition placée sous le signe du « chacun pour soi ».

Le lycée se donne pour mission de faire comprendre aux élèves le sens et le plaisir de la vie en groupe, du travail et des activités de groupe. Il doit par là les former à la solidarité et à l'entraide, entre élèves bien sûr, mais aussi entre le lycée, son environnement immédiat et le monde extérieur.

- VI. Enfin, accomplir sa scolarité au lycée Charlemagne c'est vouloir être en même temps citoyen de son pays et citoyen conscient des enjeux globaux du monde présent.

L'apprentissage approfondi de plusieurs langues, la réflexion que nourrit l'étude de programmes prenant en compte les réalités et les problématiques contemporaines, la maîtrise des outils et des modes de communication les plus actuels doivent y contribuer. Mais cette citoyenneté ouverte sur le monde présent ne peut se construire que dans une mise en perspective : la connaissance approfondie des héritages et valeurs culturelles héritées doivent y prendre toute leur place, au profit d'une conscience qui, se gardant ainsi de l'éphémère et du superficiel, atteint une pleine maturité.

- VII. Être élève, parent d'élève ou membre du personnel du Lycée Charlemagne, c'est partager la vie d'une communauté qui suppose une définition des règles et des valeurs qui l'organisent, définies dans la charte ci-après.